

┌ **SEANCE DU 03 MARS 2026** └

L'an deux mil vingt-six, le trois mars à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian MUSIAL, Maire, en suite de convocation en date du 18 février 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte extérieure de l'Hôtel de Ville le jour même.

Étaient présents :

Christian MUSIAL, Maire, Jérôme VALLIN, Sébastien PERRIOT, Martine LAURENT, Samir EL AABBAOUI (arrivé à 19h12), Adjoint(e)s au Maire, Julien TAVERNIER, Daniel GOUBEL, Alain SECONDA, Marie-Louise BOUSSEMART, Freddy RAWINSKI, Edith BAUWENS, Maryline PRZYBYSZEWSKI, Zora ZOUAOUI, Maria PARISIS, Françoise MORELLE, Marianne MAIRESSE (arrivée à 19h23), David MORGANO, Sylvain COLIN, Christophe HUON, Delphine REMILI, Elodie FLAMENT, Nicolas WOJTKOWIAK, Conseillers(ères) Municipaux(ales).

Était absent :

Audrey COILLOT.
Marie-Christine RUELLE.
Tiphanie USTA.

Étaient excusés :

Sandrine CHEVALIER a donné procuration à Christian MUSIAL.
Samir EL AABBAOUI a donné procuration à Jérôme VALLIN jusqu'à son arrivée.
Marianne MAIRESSE a donné procuration à Alain SECONDA jusqu'à son arrivée.
Bruno ROSIER a donné procuration à Daniel GOUBEL.
Linda OURAGHI a donné procuration à Martine LAURENT à partir de 19h30 (après la 3^e délibération).
Rémi MIQUET.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Delphine REMILI, ayant été désignée pour remplir les fonctions, les a acceptées.

Monsieur le Président ouvre la séance.

À l'unanimité des membres présents à la séance du 20 janvier 2026, le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal correspondant.

Le Conseil Municipal a ensuite été invité à prendre connaissance des décisions prises du 9 janvier au 17 février 2026.

Après délibération,

À l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Adopte le budget primitif de la ville de Leforest pour l'exercice 2026, proposé en équilibre comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'Investissement
Dépenses	8 278 791.80€	1 510 990€
Recettes	8 278 791.80€	1 510 990€

- Vote à l'identique le taux d'imposition de la taxe foncière et de la taxe d'habitation pour les logements vacants et les résidences secondaires, ces taux étant maintenus au même niveau depuis 2010.
- Fixe la subvention 2025 au C.C.A.S à 231 000€, versée sur appels de fonds.
- Acte l'avenant n°6 du marché d'exploitation des installations de chauffage justifié par la modification du SIRET du titulaire.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions DETR et DSIL dans le cadre du projet de remplacement des menuiseries extérieures des bâtiments des maternelles à ROSTAND.
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subvention DETR et DSIL dans le cadre du projet de remplacement des menuiseries des anciennes écuries.
- Approuve la convention de partenariat avec le comité des fêtes de la gare permettant de mettre en place des actions ludiques et pédagogiques autour du four à pain, rue de Pontaumur.
- Accorde une subvention exceptionnelle de 500€ au comité des fêtes de la gare pour l'organisation de la fête des voisins.
- Accorde une subvention exceptionnelle de 650€ à l'association « les amis du plan d'eau » pour l'organisation du challenge de la ville le dimanche 17 mai 2026.
- Attribue à l'APE de l'école Voltaire une subvention exceptionnelle de 80€ par élève de CM2 de l'école participant au voyage scolaire 2025/2026.
- Approuve la délibération règlementant les heures supplémentaires et complémentaires.
- Approuve la révision de la délibération portant sur le compte épargne temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h48.

L'ensemble des délibérations, débats et questions posées, est consultable en Mairie et disponible en vidéo et audio sur le site Internet de la ville www.villedeleforest.fr

Le Maire

Christian

